



LIVRET D'ACCUEIL



Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

Qui sommes-nous ?

SYLA PROJECT est une micro-entreprise dédiée à toute personne souhaitant se former, être accompagnée, augmenter en compétence au niveau administratif et financier. Il accompagne aussi dans la recherche d'emploi, dans le choix de la reconversion, ou tout simplement pour répondre à des besoins de formations particuliers dans le cadre de la formation continue. Les formations que nous proposons sont conformes aux orientations définies par les instances publiques et aux thèmes retenus par les organismes financeurs.

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement. Elles se déroulent en présentiel, en visioconférence, en e-learning ou par correspondance et ont pour objectifs de permettre aux stagiaires de :

- Développer des savoirs personnels et professionnels,
- Construire ou améliorer progressivement leurs compétences,
- Être réflexif et s'exercer dans le domaine choisi,
- Identifier des axes de progrès.

Organisation au sein de SYLA PROJECT

Informations administratives et pratiques :

Nos équipes sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, au SYLA PROJECT et vous orientent dans vos formalités.

Pour tout contact par courrier postal : **47 chemin des baumillons – 21 Lot le clos des baumillons - 13015 MARSEILLE**

Pour tout contact par mail : **sylaproject.marseille@gmail.com**

Nos formations :

Publics concernés

Nos actions de formation s'adressent aux personnes souhaitant se former, être accompagnée, augmenter en compétence.

Notre équipe pédagogique

Notre équipe de formateurs s'attache à vous accompagner dans le développement de vos compétences. Leur expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement et l'accompagnement professionnel garantit la qualité de leur intervention. Bénéficiant d'une formation universitaire et d'une expérience professionnelle pluridisciplinaire, ils sont soucieux de reconnaître et valoriser vos compétences. La prise en compte équilibrée de tous les points de vue lors des formations contribuera ainsi à créer plus d'autonomie, de créativité, de savoir et de compétences à chacun d'entre vous et ce conformément aux principes énoncés dans notre charte éthique et notre engagement qualité auxquels ils se réfèrent.

Approches pédagogiques

Nos approches pédagogiques visent à instaurer une relation éducative conjuguant transmission des savoirs et accompagnement, à partir de la mise en débat de vos savoirs ou votre pratique. Elles respectent les méthodes et modalités pédagogiques préconisées par les instances publiques. La spécificité de notre action s'inscrit dans une approche humaniste où la singularité de chacun est reconnue.

Nos approches pédagogiques s'adaptent aux spécificités en termes de handicap du public accueilli. **Pour toute personne en situation de handicap vous pourrez vous mettre en relation avec le référent handicap.** Dans la limite de la compatibilité avec le suivi de la formation, le handicap pourra être pris en compte et vous pourrez bénéficier de certains aménagements de la formation ou des évaluations.

Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques mis en œuvre dépendent des objectifs de formation. Ils consistent en l'apport de connaissance par la projection de supports de cours, des échanges entre stagiaires, de l'interaction, des exercices d'application en groupe et individuel, vidéo ou diaporama, des références (ouvrages, articles...).

A chaque stagiaire et pour chaque formation, sont remis sous format papier ou numérique les éléments théoriques abordés pendant la formation, références, bibliographie, exercices...

Lieux de formation :

Les formations en présentiel se déroulent dans des lieux adaptés, favorisant votre confort et permettant de suivre les formations dans les meilleures conditions. Nous veillons à ce que ces lieux de formation soient dans un endroit stratégique, avec des salles de formation adaptées, spacieuses et lumineuses, équipées de wifi, paperboard, vidéoprojecteur et écran, bloc-notes, crayons, eau minérale. Les pauses café sont offertes le matin et l'après-midi.

Nous sommes attentifs à retenir des lieux de formation desservis par les transports en commun et à proximité de parkings. Les déjeuners, pris en charge par notre organisme, seront pris sur place.

Nous veillons à ce que tous nos lieux de formation soient adaptés à l'**accueil de personnes à mobilité réduite**.

Si vous êtes en situation de mobilité réduite, sachez que nos lieux de formation peuvent vous accueillir dans les meilleures conditions (espaces de circulation suffisants, ascenseur...). Ces critères interviennent dans le choix de nos prestataires. L'aménagement et la disposition des salles de formation sauront s'adapter aux spécificités de votre situation.

Modalités d'accueil :

Environ 10 jours avant la date de formation, nous vous ferons parvenir une convocation, accompagnée du programme de formation, reprenant l'ensemble des informations relatives à votre inscription, ainsi que les modalités pratiques d'accès au site de formation.

Sur place, le jour J, un représentant de SYLA PROJECT sera présent, en compagnie du formateur, afin de vous orienter vers la salle de formation et de s'assurer que votre formation se déroulera dans les meilleures conditions : restauration, hébergement...

Si votre formation a lieu en visioconférence le formateur vous présentera les modalités de la formation.

Si votre formation se fait par correspondance ou en e-learning les modalités seront présentées dans le programme transmis par courrier ou en page d'accueil.

S'il s'agit d'une session en classe virtuelle, la convocation sera accompagnée ou suivie d'une invitation teams ou zoom. Il vous suffira de cliquer sur le lien pour pouvoir participer à votre formation.

Le dispositif de classe virtuelle requiert un outil informatique type tablette ou ordinateur avec webcam/haut-parleur et connexion internet de qualité. Afin de réunir toutes les conditions propices à l'apprentissage, un environnement favorable à un investissement cognitif est un préalable. En cas de difficulté, vous pouvez contacter notre technicien au numéro suivant : **06 20 41 09 27**

Nos formations se déroulent en semaine, sur les jours ouvrables en journée :

Nos horaires sont généralement :

Le matin : de 09h00 à 12h00

L'après-midi : de 13h00 à 17h00

(Ces horaires sont modifiables en fonction des besoins du client)

La convention de formation :

La convention de formation est la preuve de l'accord tacite entre les deux parties et valide définitivement l'inscription du stagiaire. Elle est signée 15 jours avant le commencement et vous engage à suivre et payer la formation.

Gestion des abandons et des absences :

Le risque d'abandon peut survenir à différents moments dans votre processus de formation.

Au moment de l'inscription en cas de positionnement inadapté, en cas de programmation inadaptée (temps et lieu), en cas de difficultés dans la constitution du dossier administratif de prise en charge financière, en cas de refus de signature de la convention.

En début de formation : en cas de confusion dans les dates, d'indisponibilité, non prise en compte de vos attentes

En cours de formation : en cas de contenu inadapté et d'indisponibilité.

Notre équipe met en place un dispositif de suivi et d'accompagnement permettant de prévenir la survenue ce risque. Vous pouvez solliciter à tout moment notre gestionnaire de formation, en tant que médiateur, au numéro suivant **06 20 41 09 27** pour vous accompagner en cas de difficulté ou de questionnement.

Durant la formation, les feuilles d'émargement permettent d'attester de votre présence et conditionnera l'accès à votre indemnisation et prise en charge par votre employeur ou tout organisme financeur.

Démarche qualité :

Notre organisation s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de ses pratiques. Conformément à la loi du 05 mars 2014, nous nous attachons à répondre aux critères qualité collectivement arrêtés par les organismes financeurs. Nous sommes souhaitons être référencés QUALIOP1 et toute notre équipe, formateurs et autres respectent le référentiel qualité auquel nous souhaitons être sommes soumis.

Droits et devoirs de l'apprenant :

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer ;

L'organisme de formation garantit au stagiaire les conditions nécessaires au bon déroulement de la formation ;

L'organisme de formation se rend disponible pour les participants afin de les accompagner dans leurs démarches administratives, les reçoit sur rendez-vous téléphonique et fournit tous les documents nécessaires et réglementaires ;

Le stagiaire est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.

Règles de sécurité :

Les mesures de santé et de sécurité applicables sont celles des structures qui accueillent nos formations.